

**Conseil académique  
Séance du 13 juin 2025**

ACTE ADMINISTRATIF 05/2025	Procès-Verbal de la séance du Conseil Académique du 20 juin 2024
-------------------------------	---

Vu les articles L712-4 à L712-6 du Code de l'Éducation  
Vu le décret n°2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts, en tant qu'établissement public expérimental,

Le Conseil Académique adopte le procès-verbal de la séance du 20 juin 2024.



A Saint Etienne le 16 juin 2025  
Le Président du Conseil Académique,  
Le Président de l'Université Jean Monnet

Florent PIGEON

Membres présents	34
Membres représentés	22
Membres votants	56

POUR : 51	CONTRE : 0	ABST : 5
-----------	------------	----------